



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'Urbanisme et du patrimoine immobilier  
Contact : Secrétariat du service  
Email: [batisses@suessem.lu](mailto:batisses@suessem.lu)  
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 669

Belvaux/Sanem, le 27 mars 2025

## AVIS AU PUBLIC

**Objet:** Lotissement  
**Réf. communale :** 2025-02  
**Loi applicable :** loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Sanem a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en date du 21 mars 2025, le Conseil communal de la Commune de Sanem a approuvé le lotissement 2025-02.

**Objet du lotissement:** Parcelle N° : 192/8398 et 192/8397  
Section : C de Belvaux

Le lotissement, qui revêt un caractère réglementaire, devient obligatoire trois jours après sa publication par voie d'affiches dans la commune.

La secrétaire,  
Pour la secrétaire empêchée,  
la secrétaire adjointe  
Tamara Duschène  
Manon Greven



la bourgmestre,

Pour la Bourgmestre empêchée,

Simone Asselborn-Bimtz

Nathalie Morgenthaler, échevine